



9ème Régiment de Chasseurs Parachutistes Section Bretagne des Capitaines COURTOIS & LE FUR

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 14 mars 2010

La Section régionale de l'**Amicale du 9^{ème} Régiment de Chasseurs Parachutistes** a tenu son assemblée générale ordinaire le dimanche 14 mars 2010 dans l'amphithéâtre du C.R.E.C des Ecoles Militaires de Saint-Cyr-Coëtquidan dans le Morbihan.

La Séance est ouverte à 10 h 10 par le **Président P.PLICHARD**.

I - INTERVENTION DU PRESIDENT

Celui-ci adresse ses souhaits de bienvenue aux participants ainsi qu'à leurs épouses, malgré les élections régionales. Le Président nous fait observer une minute de silence à la mémoire de ceux et celles qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée et notamment **Lech WAWRZYNIAK** ancien d'Indochine et d'Algérie, membre de la section décédé à la mi janvier et **Alain DORVEN** début février, ancien adhérent de notre section ainsi qu'à la mémoire des deux soldats français morts sur le sol du Liban lors d'un accident de véhicule.

Après avoir fait constater que le quorum était atteint (37 présents, 15 excusés et 4 absents sur 56 adhérents à jour de cotisation pour l'année 2009), Il annonce que l'assemblée peut commencer.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'Amicale du 9^{ème} R.C.P. section des Capitaines COURTOIS et LE FUR est présenté sur système informatique Power Point, le détail de ce dernier est projeté sur écran. Avant de laisser la parole aux intervenants le président tient à remercier le **Lieutenant-colonel Ronan HELIOT**, ancien commandant de compagnie du 9^{ème} R.C.P. (adhérent à la section) qui s'est fait notre avocat auprès des autorités militaires des Ecoles et du gérant du cercle DE LATTRE de TASSIGNY afin que notre assemblée puisse avoir lieu aujourd'hui. Il nous fera l'historique des Ecoles de St-Cyr Coëtquidan et il est à l'origine du Power Point qui vous est présenté.

Le Président remercie aussi le **Colonel Frédéric DESROCHE** Chef de corps et Directeur général de l'administration et des ressources des Ecoles pour avoir accepté d'accueillir notre assemblée générale ; le **Lieutenant-colonel Xavier LE PAGE** Officier Supérieur Adjoint des Ecoles (ancien chef de section, chuteur opérationnel au sein du 9^{ème} R.C.P. qui a mis à notre disposition les infrastructures des Ecoles afin que se déroule correctement notre assemblée. Il aurait bien aimé être des nôtres, mais ce dimanche était déjà réservé depuis longtemps.

Merci également au **Commandant Gérald SOUPRAYEN** conservateur du musée du souvenir des Ecoles.

II – PRESENTATION DES ECOLES

La parole est donnée au **Lieutenant-colonel Ronan HELIOT** qui vient de terminer sa carrière militaire l'an passé, mais il continue à intervenir aux Ecoles en tant que vacataire, professeur de langues. Il nous retrace de façon captivante, et intéressante l'histoire des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan, et ce, de son origine à nos jours, les Ecoles ont beaucoup changé et elles changent tout le temps ; mais elles continuent toujours à envoyer ses élèves se faire breveter à PAU.

Les Ecoles ne sont pas menacées, au contraire elles continuent de se développer avec de nouvelles formations ; mutualisation avec les grandes écoles étrangères.

Le Lieutenant-colonel HELIOT nous parle également de son parcours au sein du 9^{ème} R.C.P.

Le Lieutenant- colonel était accompagné de son jeune fils Corentin, aux « commandes » de l'ordinateur.

III- APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE 2009 ET DU RAPPORT FINANCIER

Lecture du P.V. de l'A.G du 19/04/2009, et rapport moral, par le secrétaire : **Yannick Riant**.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité :

37 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Lecture du rapport financier, par le trésorier : **René LE RU**.

Ce rapport n'ayant suscité ni commentaire ni objection, celui-ci est approuvé à l'unanimité :

37 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

IV - REUNION DES PRESIDENTS DE SECTION A PARIS

Compte rendu de la réunion du Bureau National du 18 / 02 / 2010 à Paris par **P. PLICHARD**

Au cours de cette réunion les points suivants ont été soulevés :

Les adhérents non à jour de cotisations seront automatiquement rayés des listings, au bout de deux années. Il a été proposé d'éditer des diplômes d'honneur pour récompenser les adhérents méritants. Cette proposition sera soumise aux votes lors de l'A.G. nationale des 16/17 avril ; la remise de ces diplômes ne se fera pas à l'ancienneté des adhérents, mais au mérite. En ce qui concerne la fabrication d'une médaille de l'amicale, ce projet est abandonné car la mise en circulation de ce type de médaille a été refusée par la Chancellerie.

Le président national, le **Général FAVREAU**, nous demande de vous dire combien il est important pour ceux qui ne seront pas à l'assemblée générale nationale à ALLEX, de transmettre leurs pouvoirs dûment remplis à leur président, pour que le jour de l'assemblée, le quorum soit atteint, et que celle-ci puisse valablement délibérer ; sinon les questions et les projets mis à l'ordre ne pourront pas être débattus.

A cet effet, sont à votre disposition des photocopies de pouvoir pour ceux qui ne pourront se rendre à ALLEX. Toutefois, il faut se rappeler que, un adhérent ou un administrateur à jour de cotisation ne peut détenir que trois pouvoirs. Afin d'être cohérent, le Président demande de bien vouloir remplir ces pouvoirs aux noms des amicalistes qui y seront présents.

PLICHARD (reste un pouvoir), **RIANT**, **AULANIER**, **LE RU**, **CLERET**, **LE HENAFF**, **MARAIS**, **LALINEC**, et ceux qui seraient susceptibles d'y assister. Avez-vous des questions ou voyez-vous des sujets qui pourraient y être posés et débattus lors de l'assemblée générale nationale? Pas de réponse...

V – QUESTIONS DIVERSES

Deux questions ont été posées par écrit ;

La première, je peux y répondre : la question posée était au niveau de la gratuité pour les avis de décès des Anciens Combattants, dans les quotidiens ; vrai ou faux ?

Pour la famille, il n'y a pas de réduction ou de gratuité pour les avis de décès, il faut savoir que les Pompes Funèbres, intègrent souvent cette prestation dans les services qu'elles offrent. Vous pouvez contacter vous-mêmes les journaux pour essayer d'avoir un petit quelque chose, mais vous risquez de payer deux fois le même service. Par contre pour les associations qui veulent passer un avis de décès d'un camarade titulaire de la carte du combattant, il peut y avoir une réduction d'au moins 50% ; il suffit de le demander en début d'appel avec les quotidiens concernés.

En ce qui concerne la deuxième question relative à la participation du 9^{ème} RCP, au putsch de 1961, le Président ne peut y répondre, car à cette époque n'avais que 6 ans !!, et hormis ce que l'on peut lire à travers les lignes, il ne peut en dire plus. Il faudrait avoir les journaux de marche des régiments, qu'il n'a pas. Toutefois, ne voulant pas rester sans réponse, il a donc transmis, au **Général FAVREAU** cette question. Un débat s'engage, dans l'assemblée, avec le **Lieutenant-colonel Ronan HELIOT**, **Etienne SEGRETAIN**, **Corentin LE MEUR** qui a posé la question et **Armel LEBRETON**. **Ronan HELIOT** précise qu'il détient 5 volumes sur la marche du régiment, écrits par le **Capitaine LECLERC**, mais qui ne détaillent pas le putsch. **Etienne SEGRETAIN**, précise qu'il a eu des documents en sa possession, quand il était en activité, et là aussi « blocus » des supérieurs, et ceux-ci ont disparu et « la grande muette » reste silencieuse à ce sujet.

VI - CAHIERS DU 9^{ème} R.C.P

Le président demande des articles et des photos, pour alimenter notre revue à TOUS, et d'être les meilleurs pour inciter les autres sections à en faire autant.

VII – SAINT MICHEL REGIONALE

Celle-ci aura lieu soit le 11 septembre 2010 dans le Finistère.

La délégation Finistère est chargée de faire le nécessaire, sur la commune de Châteauneuf du Faou, où repose notre camarade **Yves ROSPARS**, mort au champ d'honneur, en Algérie.

VIII – REPRESENTATION DE L'AMICALE DANS LES DEPARTEMENTS

Notre section ne dispose que d'un seul drapeau dont la garde est assurée par **Claude LAMBERT**, dans les Côtes d'Armor, et ceci est largement insuffisant, pour notre secteur ; de ce fait nous étions privés de représentativité officielle, lors des diverses cérémonies patriotiques dans les autres départements.

Nous avons donc investi dans l'achat de trois fanions de type compagnie et attribués à la :

BRETAGNE : département du Finistère : **Yannick Riant**,
NORMANDIE : département de la Manche : **Daniel ANDOUVLIE**,
PAYS DE LOIRE : département de la Mayenne : **Bertrand CLERET**.

Au fur et à mesure de l'état de santé de nos finances, nous poursuivrons nos achats, afin que l'ensemble des départements en soit pourvu.

Nous avons demandé des subventions, aux conseils généraux et régionaux.

A ce jour, 4 réponses négatives des conseils généraux de La Sarthe, des Côtes d'Armor, du Calvados, et du Finistère. Une réponse négative, du conseil régional de Haute-Normandie ; deux réponses positives des conseils régionaux des Pays de Loire (300 euros seront proposés le 17 mai 2010), et de Bretagne (100 euros, accordés le 27 février), lors de leur commission permanente respective.

IX- RECRUTEMENT

Evolution des effectifs :

- en 2006 : 37 adhérents à jour de cotisation, sur 43 recensés,
- en 2007 : 41 adhérents à jour de cotisation, sur 47 recensés,
- en 2008 : 50 adhérents à jour de cotisation, sur 57 recensés.

En 2009 : mêmes effectifs qu'en 2008. 5 camarades, n'ayant pas réglé leurs cotisations 2008 et 2009, malgré les nombreuses relances par courriers et téléphone, nous appliquons les consignes nationales et les rayons donc, de notre listing. (**VALOIS, URIEN, LECOQ, LEFEUVRE, DROUET**).

Par contre, nous avons recruté, ou nous ont rejoint : **René TRUBIL, Guy ROYER, Michel BLANVILLAIN, Jean BOULAIS, Ronan HELIOT** et **Etienne SEGRETAIN**. Ces deux derniers adhéraient déjà à une autre section.

De ce fait, nos effectifs sont stables : 56 adhérents à jour de cotisation pour 2009.

Par ailleurs, pendant son arrêt de maladie, le Président a surfé, sur le site de « **COPAINS D'AVANT** », et s'est aperçu qu'un certain nombre de personnes résidant dans les départements dont nous avons la charge, y était inscrit (68 exactement), et avaient fait leur service militaire au 9^{ème} RCP et n'adhèrent pas à notre amicale.

Une partie des membres de la section ont été mis à contribution pour rechercher leurs coordonnées. Le Président leur a expédié une lettre explicative sur les buts de l'amicale, ainsi qu'un bulletin d'adhésion. Il s'avère qu'à ce jour 7 anciens du 9^{ème}, toute époque confondue, viennent grossir nos rangs. Il s'agit de, **PICCO Christophe, FOUCHER Dominique, CURT Philippe, LATOURES Philippe, DECRESSIONNIERE Jean, CARMET Guy**, et de **HOUPLAIN Daniel**, ce dernier étant présent aujourd'hui. En attente d'inscription **FLAMEN, BARBARAT, BONIGAL**, et on ne désespère pas d'en recruter d'autres de la liste.

En ce début d'année 2010, notre effectif est de 66 adhérents, en comptant les démissions de **BERNAY**, de **DUVERNEUIL**, et malheureusement le décès de **LECH WAWRZYNIAK**.

X - DIVERS

- Comité Monument Indochine de Dinan : demande d'adhésion au CMI (20 euros), approbation générale.
- A.M.D.A.F.N. 35 (Association du Mémorial Départemental A.F.N. de l'ILLE et VILAINE. Construction d'un Mémorial en hommage aux soldats de la 3^{ème} génération du feu, morts en A.F.N. (20 euros), approbation générale.

Afin de faire des économies sur le « poste frais de fonctionnement », et pour ceux qui ont un « email », les convocations et autres bulletins relatifs à la vie de notre section, vous seront adressés par mail ; il vous suffira de les télécharger ou de les photocopier.

RNTO, concert de solidarité pour les régiments endeuillés en 2009 et en ce début 2010 situés en Terre Nord Ouest. Celui-ci, aura lieu en soirée, le vendredi 26 mars à Cesson-Sévigné. Pour les réservations, tel : 02/23/35/26/35 où sirpat35@rt-no.terre.defense.gouv.fr

Si vous aimez la musique, le Président conseille d'y assister, vous ferez d'une pierre deux coups : vous satisferez vos oreilles et vous accomplirez une très bonne action.

La parole est donnée à l'assemblée

Des questions ?... pas de questions.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents ne souhaitant pas intervenir, la séance est levée à 11 heures 50.

Fait à Landrévarzec, le 12 avril 2009

Le Secrétaire,

Yannick. Riant

Le Président

Patrick. Plichard